



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

CANTON DE Nuits St Georges

Mairie de NOIRON-SOUS-GEVREY

AVIS MUNICIPAL – MAI 2025

NOUS DEVRIONS AVOIR UNE BELLE JOURNEE
DIMANCHE, DE QUOI PROFITER DES
MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE.

UN PETIT TOUR AU VIDE GRENIER ORGANISE PAR
LE COMITE DES FETES.

POUR LES AMOUREUX DE LA NATURE, UN
NETTOYAGE DU VILLAGE VOUS EST PROPOSE PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR.

ILS VOUS ATTENDENT ...

NETTOYONS NOTRE VILLAGE

Opération organisée par le Conseil Municipal Junior

LE
DIMANCHE
18 MAI



DE
9H30
A
11H30

RENDEZ-VOUS DEVANT LA MAIRIE

Gants et gilets jaunes à prévoir pour le nettoyage

VENEZ NOMBREUX !!!!!



Le comité des fêtes organise

Dimanche 18 mai 2025
de 7h à 18h

Vide grenier

Noiron-sous-Gevery

sur le chemin blanc (près du magasin Bili)



Entrée libre - Buvette et petite restauration sur place
Accueil des exposants à partir de 7h

Contact : cdnoiron@sfr.fr / 06.95.31.37.18

Nous avons la chance de posséder sur notre commune une plateforme de déchets verts.

Malheureusement des personnes ne respectent pas les lieux en jetant par-dessus le portail ce qu'ils ont à jeter, pire encore, aux alentours.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

SAMEDI ET DIMANCHE

De 8 heures 30 à 20 heures

Merci de respecter les lieux !

Avec les beaux jours, le bricolage ...

Rappel des horaires concernant le bruit :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 19 h 30

Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30

Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 MAI 2025

(Son intégralité est à retrouver sur le site de la mairie)

1 – Demande d'aide au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de la réalisation de travaux d'Investissement forestier

Conformément au document d'aménagement forestier en vigueur, Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal d'un projet de **conversion en futaie feuillue régulière** sur **2,62 ha** dans la **parcelle forestière 32** de la forêt communale relevant du régime forestier. Il expose que le projet comporte l'exécution d'un programme des travaux dont le montant *estimatif* total s'élève à la somme de **16 302,92 €** hors taxes sur la durée du dossier d'aide *soit 4 ans maximum*.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE le projet technique et financier qui lui a été présenté ; **SOLLICITE** l'octroi d'une aide financière du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté d'un montant *maximum* total de **5 240,00 euros**.

2 – Comité d'Animation Barges – Demande de subvention.

Le Maire fait part à l'assemblée d'une demande de subvention du Comité d'Animation de Barges qui fête les 40 ans d'existence de la section Pétanque. Pour cette occasion il sollicite une aide exceptionnelle de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal 6 voix pour, 1 contre et 4 abstentions, DECIDE de verser la somme de 200 Euros au Comité d'Animation de Barges.

3 – SPA – Convention d'accueil des animaux et avenant pour intervention

Suite à un incident récent survenu avec un chat, Monsieur le Maire propose de faire une convention avec la SPA des Cailloux.

Cette convention a pour but de confier à la SPA l'accueil des animaux errants sur le territoire de la Commune.

Le coût de cette convention s'élève à 60 centimes par habitant et par an pour une durée d'un an tacitement renouvelable jusqu'à 3 ans.

Un avenant est également proposé pour une récupération d'animaux sur la commune au tarif de 71€ par animal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, APPROUVE la convention proposée ainsi que son avenant et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et l'avenant proposés.

4 – Questions diverses et dates à retenir

- Points d'apport volontaire : des plateformes vont être réalisées au niveau des emplacements des containers.
- Problème avec les feux clignotants à proximité du rond-point, plusieurs se sont décollés, ils devraient être remplacés prochainement.
- Cérémonie de remise des cartes électorales le vendredi 16 mai à 19 heures.
- Mardi 3 Juin à 20 heures, concert de l'harmonie de Gevrey-Chambertin devant la mairie ou à la SUM en cas de mauvais temps.
- Samedi 14 juin, pétanque inter-villages
- Samedi 21 juin, FETE de la MUSIQUE organisée par le comité des fêtes.